



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-P208N est un apprêt bicomposant prêt à l'emploi, à faible viscosité et anti-mousse, à base de résine époxy sans solvant. Après avoir été mélangé avec le durcisseur correspondant, RINOL EP-P208N peut être utilisé pour apprêter les supports minéraux absorbants pour tous les systèmes RINOL (à l'exception du polyester).

Le produit convient également comme liant pour les couches d'accrochage chargées, les mortiers de ragréage et les systèmes de mortier hautement chargés. Le RINOL EP-P208N se distingue notamment par ses excellentes propriétés de mouillage et d'adhérence. Le RINOL EP-P208N convient pour une humidité résiduelle du support maximale de 6 % dans les systèmes à base de ciment et de 0,5 % dans les systèmes à base d'anhydrite (mesurée selon la méthode de mesure CM).

Le produit RINOL EP-P208N a été testé pour une utilisation sur des supports humides conformément à la norme DIN EN 13578.

2 Instructions d'installation

Préparation du substrat

Le substrat doit être suffisamment stable. La résistance à la traction superficielle de la surface à apprêter doit être d'au moins 1,5N/mm² en moyenne, et la résistance à la compression d'au moins 25N/mm².

L'adhérence et l'adhérence de la résine époxy à un substrat minéral reposent sur l'ancrage via la profondeur de rugosité et une bonne capacité de pénétration dans le substrat. Les surfaces en béton à haute résistance, gravées sous vide ou extrêmement lisses et très denses nécessitent une préparation plus intensive du support.

Il est essentiel de vérifier si le support est poreux ou similaire, car dans ces cas, deux étapes de travail ou plus sont généralement nécessaires pour obtenir une étanchéité optimale des pores. Il est impératif de veiller à ce que les pores soient bien colmatés afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Dans certains cas particuliers, il est nécessaire de créer une surface d'essai. Ceci s'applique également aux supports hautement absorbants et/ou poreux.

Le substrat doit être prétraité par grenailage. Les impuretés grossières peuvent être éliminées par broyage.

Le RINOL EP-P208N peut être appliqué directement sur un support cimentaire dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 6 % (mesuré selon la méthode CM). Le substrat doit présenter une résistance à la traction de l'adhésif d'au moins 1,5 N/mm². Il doit également être exempt d'impuretés huileuses, grassieuses ou contenant des agents de démoulage, de particules détachées, etc. Les fissures et les cavités doivent être correctement réparées au préalable.

Il est important de veiller à ce qu'aucun silicone ou autre matériau susceptible d'interférer avec la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-P208N avant et pendant la phase de durcissement.

Traitement

Le produit est fourni en quantités coordonnées dans des conteneurs à deux composants. Avant le traitement, le matériau doit toujours être réchauffé à au moins la température ambiante (température de la pièce et du sol).

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Dimensions du conteneur : (conteneur à 2 composants)	Conteneurs de 25 kg, fûts de 200 kg, conteneurs IBC de 1 000 kg.
2	Durée de conservation / stockage	12 mois à une température comprise entre 5 et 20 °C, dans tous les cas (y compris pendant le transport) à l'abri du gel, veuillez protéger de la lumière directe du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (à 20 °C)	Environ 1,10g/cm ³
2	Temps de traitement (20 °C)	environ 25 minutes
3	Traitement / température des matériaux et de la pièce	15 à 25 °C (au moins 3 degrés au-dessus du point de rosée, également pendant l'installation et le durcissement)
4	Consommation de matériaux/ étapes de travail a) Apprêt	300 à 1 000g/m ²
5	Accessibilité piétonne (20 °C)	après environ 12 à 15 heures
6	Revêtement ultérieur (20 °C)	dans les 12 à 24 heures
7	Rel. humidité de l'air	< 75 % pendant toute la phase de pose et de séchage

Données techniques		
Matériau durci		
1	Résistance à l'arrachement de l'adhésif (DIN ISO 4624)	> 1,5N/mm ²
2	Résistance à la compression (DIN EN 196) -Agent liant -Mortier	environ 65N/mm ² Environ 95N/mm ²
3	Résistance à la flexion (DIN EN 196) -Agent liant -Mortier	Environ 45 ^N /mm ² Environ 30 ^N /mm ²

Le récipient contenant le composant B doit être entièrement vidé dans le récipient contenant le composant A. Après avoir mélangé à l'aide d'un batteur électrique approprié (environ 3 à 4 minutes), le mélange est décanté et brièvement remué à nouveau.

Introduction :

L'apprêt est versé par portions sur la surface à recouvrir et étalé à l'aide d'une

truelle dentée ou d'un raclor en caoutchouc. L'apprêt doit être appliqué à l'aide d'un rouleau à poils courts. L'apprêt doit être appliqué de manière à former un film sans pores. Par exemple, le béton aéré nécessite une préparation spéciale du support. Selon le support, plusieurs couches peuvent être nécessaires.

Si des surfaces verticales doivent être recouvertes, veuillez ajouter environ 1 à 3 % de RINOL X965.

En cas d'humidité résiduelle supérieure ou égale à 4 % (méthode de mesure CM), il est nécessaire d'appliquer deux couches d'apprêt ; la première couche ne doit pas être poncée.

Veuillez noter :

- Lorsque vous appliquez une nouvelle couche de ragréage, veuillez éviter de poncer de manière excessive.
- Veuillez ne pas poncer lorsque vous appliquez des couches de nivellement.

Composé de nivellement / mortier de nivellement :

RINOL EP-P208N est mélangé avec du sable de quartz selon les besoins, versé sur la surface à recouvrir et appliqué à l'aide d'une truelle dentée, d'une truelle lisse ou d'une truelle standard afin de recouvrir toute la surface avec l'épaisseur de couche souhaitée.

Si le produit RINOL EP-P208N est utilisé, l'installateur doit créer des zones d'essai sur le site afin de garantir le résultat souhaité. Les données techniques peuvent varier en fonction du degré de remplissage/de la charge.

Renouvellement du revêtement

Tout excès de sable de quartz doit être entièrement éliminé avant l'application du revêtement suivant. Lorsqu'il est nécessaire de repeindre jusqu'à 24 heures après l'installation, il n'est pas nécessaire de poncer l'apprêt séparément. Si l'apprêt ne doit être recouvert qu'après 24 heures, il est nécessaire de le saupoudrer de sable de quartz RINOL QS20 (consommation env. 0,5 - 1,0 kg/m²) ou de le poncer de manière appropriée et d'aspirer la poussière de ponçage.

Dans le cas d'un mortier à base de résine synthétique, il est nécessaire de travailler frais sur frais ou de saupoudrer l'apprêt frais de sable de quartz séché au feu (par exemple 0,3 - 0,8 mm ou 0,7 - 1,2 mm) en fonction de l'épaisseur de la couche de mortier à base de résine synthétique.

Mesures de protection

Pour toute information concernant la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité en vigueur et aux directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Il est impératif de porter des vêtements de protection adaptés et des lunettes de sécurité pendant le traitement.

Le contact cutané avec des résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques relatives aux produits de l'entreprise ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions

faites concernant l'utilisation de ces produits sont fournies sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la société. Il incombe au client de vérifier si les produits sont adaptés à l'application prévue et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Nous tenons également à souligner que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie des propriétés. Sous réserve d'erreurs, de fautes, de traductions incorrectes et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues et les pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.com.

Les résines EP ne présentent généralement pas une stabilité de couleur à long terme lorsqu'elles sont exposées aux rayons UV et aux intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques sont sujettes à l'usure due à l'utilisation. Il est recommandé de procéder à un entretien régulier. Les quantités consommées, le temps de traitement, la praticabilité et l'obtention de la capacité de charge dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres essais, si nécessaire dans la mesure de ses possibilités, afin de vérifier l'adéquation du produit. Veuillez consulter le guide technique RINOL pour plus de détails sur les structures en couches et l'installation des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est également déterminante. Les réactions chimiques sont généralement ralenties à basse température. Cela prolonge les délais de recouvrement et de praticabilité. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont raccourcies et les délais de recouvrement et de praticabilité sont réduits.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant environ 24 heures (à 20 °C) après l'application. Pendant ce laps de temps, l'exposition à l'eau (par exemple, la rosée ou la condensation) peut entraîner une décoloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou ces zones peuvent rester collantes, ce qui peut nuire considérablement à l'adhérence des revêtements ultérieurs.

Si le temps d'attente entre les différentes étapes de travail est supérieur à 24 heures ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être repeintes après une période prolongée, il est nécessaire de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer. Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique de RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Veuillez toujours protéger le dos contre les effets de l'humidité et de la pression, même pendant l'utilisation.


Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut assumer aucune garantie quant au résultat des travaux ni aucune responsabilité, pour quelque raison que ce soit et/ou quel que soit le rapport juridique. En outre, les dernières conditions générales de vente de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées auprès de notre entreprise ou consultées et imprimées sur le site www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 « Mortiers de chape, composés de chape et chapes - Caractéristiques et exigences » (janvier 2003) spécifie les exigences relatives aux mortiers de chape utilisés pour la construction de sols intérieurs.

Les revêtements et mastics en résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être étiquetés avec le marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 Norme européenne relative aux produits de construction destinés à l'isolation thermique des bâtiments

Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures conformes aux fiches techniques)	
Comportement au feu :	BFL-S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance à la traction (adhérence) :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation acoustique aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance aux produits chimiques :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = Performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée.

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour le béton » spécifie les exigences

relatives aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », « imprégnation » et « revêtement ». Si nécessaire, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) est de 500 g/l lorsque le produit est prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale en COV du produit RINOL EP-P208N prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.

Code SIG : RE 30

De plus amples informations sur le code SIG sont disponibles sur le site Internet de Wingis à l'adresse <https://www.wingisonline.de>.